

La famille Gérard et l'incendie du château de Ferrette en 1789

Autor(en): **Froté, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **59 (1955)**

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685006>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La famille Gérard et l'incendie du château de Ferrette en 1789

PAR E. FROTÉ

L'histoire est un écho toujours grave et toujours palpitant des générations éteintes.

Charles Goutzwiller

A la recherche d'héritiers

A la fin du mois de mars 1936, quelques personnes de Suisse recevaient d'un office généalogique de Paris, spécialisé dans les recherches d'héritiers, l'offre de leur révéler un droit héréditaire ouvert à leur profit, moyennant paiement d'une commission représentant la moitié de l'actif mobilier et immobilier, déduction faite des droits de mutation et frais légaux de règlement. L'office s'engageait à faire établir leur qualité d'héritier et à produire toutes les justifications nécessaires à cet effet. Une telle proposition ne pouvait manquer d'éveiller une vive curiosité, mais aussi de créer de la méfiance auprès des intéressés. L'office revint à la charge quinze jours plus tard. Le pli destiné à un héritier de Porrentruy mentionnait pour domicile : 6, avenue Auguste Cuenin ; nos généalogistes de Paris voulaient ainsi montrer, sans doute pour attester le sérieux des recherches faites, qu'ils ne confondaient pas Louis-Valentin Cuenin, le « Béranger du Jura », avec Auguste Cuenin, dont les libéralités testamentaires avaient déterminé le conseil municipal à donner le nom d'avenue Cuenin à une artère construite au début de ce siècle.¹

Dans le courant d'avril, quelques héritiers — trois frères et leur sœur — acceptèrent la proposition de MM. Beller et Lhomond, direc-

¹ On me fait remarquer que la plaque indicatrice porte actuellement « Avenue Auguste Cuenin » ; ce n'était pas le cas au temps de mon adolescence. Le commis de l'office généalogique envoyé à Porrentruy n'a donc fait que copier le nom de la rue.

teurs de l'office ; les autres s'obstinèrent à ne pas réagir aux demandes de plus en plus pressantes de ces derniers. Or l'office ne devait révéler le nom de la personne défunte qu'après l'adhésion de tous les intéressés. Une cousine germaine des héritiers précités, dont le frère est domicilié dans le canton de Zurich, nous ayant prié de dresser leur arbre généalogique, nous nous appliquâmes d'abord à remonter la série de leurs ascendants. De source orale, nous savions qu'ils étaient, les uns par les femmes et les autres par les mâles, les petits-enfants de Joseph-Joachim Froté, géomètre à Porrentruy, qui épousa en 1853 Louise Gérard, de Belfort. Nous savions également, par la tradition orale, que Rodolphe Landolt ¹, ingénieur à Zurich, aujourd'hui décédé, qui fit toutes ses classes au collège cantonal de Porrentruy et figurait parmi les héritiers recherchés, était, par sa mère, le petit-fils d'Alexandre Friche, professeur à Porrentruy, époux de Clémentine Gérard, sœur de Louise. C'est donc dans la filiation des Gérard qu'il convenait de remonter.

Nous nous souvînmes alors d'un opuscule paru dix ans plus tôt, à Porrentruy, sous le titre « Relation du pillage et de l'incendie de la maison du bailli Gérard, à Ferrette, le 30 juillet 1789, par l'intendant du bailli », ouvrage publié par M. E. Folletête, curé-doyen de Porrentruy ². Le préambule de ce dernier ne contient malheureusement aucune indication sur la personne du bailli Gérard, dont nous ignorions même le prénom. Il nous fournit en revanche de précieuses informations sur l'extraction de la femme du bailli Gérard, fille de Melchior-Joseph Taiclet, bailli de Delle, et par sa mère petite-fille de l'avocat François-Joseph Hennet, lieutenant baillival de la ville et vallée de Delémont. Il nous apprend qu'après la mort de son mari en 1752, Mme Hennet, née Munck, se retira à Porrentruy, sa commune d'origine, où elle mourut en 1782 ; elle habitait la Grand'rue. Ces renseignements ³ corroborent ceux que nous trouvons sous la plume de l'intendant dans le récit de la fuite de Mme Gérard : « Mme Gérard qui n'avait plus de repos, aussi longtemps qu'elle ne serait pas hors du territoire de France, pressait le départ. Son plan était arrêté de se rendre à Porrentruy, *ville natale de sa mère*. » Plus loin, l'intendant nous rapporte les propos échangés avec un voiturier conduisant un chariot de bois et auquel il avait demandé le chemin le plus aisé pour arriver à Bonfol, premier village de la principauté de

1 Petit-fils de J.-Frédéric Landolt, de La Neuveville, né en 1823, inspecteur des écoles secondaires du Jura, mort en 1906.

2 Eugène Folletête, né à Porrentruy en 1871, mort à Soleure le 23 avril dernier. Vicaire général de la partie française de l'Evêché de Bâle de 1930 à 1952. Elevé à la dignité de protonotaire apostolique à l'époque où il devint doyen du chapitre cathédral de Soleure (1947).

3 Ils avaient été communiqués à M. le doyen Folletête par « un juriste distingué de Berne, connaissant à fond les généalogies jurassiennes », qui ne peut être autre que Louis Chappuis, juge à la Cour d'appel, décédé le 13 septembre 1931.

Porrentruy : « Cet homme nous certifie sur-le-champ en un mauvais patois, soi-disant romain, presque inintelligible pour moi, *mais que Mme Gérard connaissait très bien*, que nous avons déjà franchi la frontière, ce qui nous a surtout rassurés. » ¹

Qui était cet intendant ? Nous l'ignorons, écrit M. le doyen Folletête dans son avant-propos.

Ouvrons ici une très longue parenthèse pour donner un résumé des lettres adressées par l'intendant à sa sœur, et écrites du 1^{er} au 10 août 1789, c'est-à-dire dès le surlendemain de l'événement dont il avait été le témoin oculaire.

La fuite du bailli et de Mme Gérard

L'incendie du château

La prise de la Bastille a marqué l'ouverture d'une période révolutionnaire qui ne prendra fin qu'avec l'arrivée au pouvoir du premier consul Bonaparte. L'orage déferle peu de jours après sur l'Alsace. Dans la vallée de Saint-Amarin, le 24 juillet 1789, un soulèvement éclate en vue de supprimer les charges et impositions dont le pays est grevé au profit des princes-abbés de Murbach. A Guebwiller, les insurgés foncent sur la résidence de l'abbé et ravagent les propriétés des chanoines. Le mardi soir, 28 juillet, le bruit se répand à Ferrette qu'ils feront irruption dans la ville au cours de la journée du mercredi. L'intendant du bailli, qui vient encore d'apprendre les avanies subies par M. Hell, chargé de transporter les archives de la famille de Montjoie dans la forteresse d'Huningue, éprouve le besoin de renseigner son maître. Il se hâte de rentrer à la maison. M. et Mme Gérard sont encore debout. Le bailli avait « trop d'expérience » pour ne pas comprendre la portée des informations de son intendant. Il connaît le sort que réservent les révolutionnaires à la noblesse des châteaux. N'est-il pas aussi hanté par le souvenir de la guerre de Trente Ans, perpétué de génération en génération ? Il évoque certainement les scènes affreuses dont le château de Ferrette, occupé par une garnison suédoise, avait été le théâtre : le lieutenant-colonel d'Erlach, commandant du poste, précipité du haut du donjon par le peuple insurgé et ses restes mutilés promenés comme un horrible trophée jusqu'à Altkirch.

Après un temps de réflexion, le bailli Gérard demande à son intendant : « Avez-vous le courage de rester au château pendant mon absence ? » La réponse étant affirmative, le bailli procède à ses pré-

1 La ville de Porrentruy, où son aïeule maternelle avait passé la plus grande partie de son existence et où elle était décédée sept ans avant le sac du château de Ferrette, devait être assez familière à la femme du bailli pour qu'elle comprît parfaitement le patois franc-comtois des habitants du bailliage d'Ajoie.

paratifs de départ de concert avec Mme Gérard. Au même instant on frappe à coups redoublés à la porte. C'est le bourgmestre qui vient donner l'alarme, renchérissant encore sur les nouvelles apportées par l'intendant. Le bailli, qui n'a pas de temps à perdre, abrège la conversation. L'intendant réveille le cocher pour fourrager les chevaux et préparer la voiture. A trois heures du matin, tout est prêt et le départ a lieu à l'insu des gens de la maison, excepté le chasseur qui, à cheval, précédera en éclaireur la voiture du bailli.

Quelle direction a-t-on prise ? Bâle ou peut-être Kiffis, Moulin-Neuf, Delémont ? Nous l'ignorons. Nous savons seulement que le bailli trouvera abri à Soleure auprès de la famille de Sury. A-t-il passé la première nuit au couvent de Bellelay, comme le fera moins de trois ans plus tard le prince fugitif de Roggenbach ?¹ Hypothèse parfaitement vraisemblable, nous verrons pourquoi.

A leur réveil, le mercredi matin, les gens du château et les bourgeois de la ville apprennent avec consternation la fuite du bailli. D'aucuns l'accusent de pusillanimité, mais ceux-là même qui le blâment le plus sévèrement ne tarderont pas à l'imiter quelques heures plus tard.

Mme Gérard est résolue à ne pas quitter la maison. Elle préside encore le 29 juillet à la grande lessive annuelle, qu'on a le temps de serrer dans une large fosse hâtivement pratiquée dans la buanderie et qu'on retrouvera intacte après l'incendie du château. Elle ne se résigne à s'éloigner, sur les instances de l'intendant, qu'à six heures du soir et se retire à Vieux-Ferrette — village situé à deux kilomètres de Ferrette — avec son fils cadet, le petit Alexandre. L'intendant vient les rejoindre, après avoir tenu tête aussi longtemps que possible à la bande de pillards qui avaient envahi le château. Au milieu de la nuit, il retourne en ville pour connaître la tournure des événements et constate avec effroi que la résidence du bailli est déjà la proie des flammes. Il se hâte de revenir auprès de Mme Gérard, qui écoute avec stoïcisme le rapport de son fidèle serviteur. A ce moment arrive tout haletant le propriétaire de l'établissement des bains pour leur dire de se sauver au plus vite, que leur retraite était connue et qu'on allait y mettre le feu s'ils ne la quittaient pas. Ils se réfugient alors dans la chaumière d'un pauvre homme de l'endroit.

A la pointe du jour, Mme Gérard, qui n'avait pour toute chaussure que de légères pantoufles de salon, se dirige sur Kœstlach, accompagnée du brave intendant. Encore de grand matin, ils arrivent chez le curé, un ami de la maison, qui leur fait préparer des lits. Le petit Alexandre est si fatigué qu'il ne tient plus sur ses jambes. Mais les

¹ Le prince Joseph de Roggenbach quitta sa résidence le jeudi, 27 avril 1792, à onze heures du soir, escorté jusqu'au mont Repais de troupes autrichiennes qui continuèrent leur route vers Delémont. Il passa la nuit du 28 au 29, avec sa suite, au couvent de Bellelay (cf. le Mémoire de l'avocat Scheppelin de mai 1792, publié par Xavier Kohler en juin 1868).



Le château de Ferrette avant 1789

fugitifs se sont à peine reposés trois heures que le curé vient les conjurer de quitter promptement le presbytère, que les rebelles se proposent d'incendier. Par hasard, une mauvaise charrette passait devant la cure en direction de Dirlingsdorf. Le voiturier ne fait aucune difficulté pour se charger du transport des trois exilés jusqu'à cet endroit. Pendant tout le trajet s'offre à leurs yeux un triste spectacle : des familles entières de la population israélite de Durmenach, dont les demeures ont été saccagées, campent sur les bords et dans les fossés de la route. Mme Gérard se fait conduire au presbytère, oubliant la conduite pusillanime du curé de Kœstlach. Celui de Dirlingsdorf est parent des Gérard. Après avoir reçu un réconfortant accueil, Mme Gérard, son fils et l'intendant remontent dans leur triste équipage, le voiturier ayant consenti à les conduire jusqu'à Porrentruy. A Courtavon, ils sont contraints de descendre et de renvoyer la voiture. La route de Miécourt est barrée. Comment faire pour sortir du royaume ? Ils connaissent le greffier, M. Cassal, qui leur suggère de faire le détour par Vendlincourt, mais est empêché de les accompagner par des paysans soupçonnant leur projet. Habités à trouver refuge dans les presbytères, ils se décident à s'adresser au curé de Courtavon, M. Humbert, qui leur donne sa gouvernante pour leur indiquer quel sentier il faut suivre pour se rendre à Bonfol. Après avoir erré pendant quelque temps, ils se trouvent inopinément devant un ruisseau trop large pour être franchi d'un saut. Pendant que l'intendant examine la rive pour découvrir un passage propice, il voit Mme Gérard retrousser son déshabillé blanc et traverser le ruisseau. L'intendant le passe à son tour avec Alexandre juché sur son dos. Sans le savoir, ils venaient de pénétrer sur le territoire de l'Evêché, comme le leur dira bientôt un voiturier dans un patois que comprit fort bien Mme Gérard. Par une chaleur accablante, ils arrivent sains et saufs à Bonfol, dont la maison curiale sert déjà de gîte à plusieurs curés français.

L'arrivée à Porrentruy de Mme Gérard et de son fils cadet

A Bonfol, la plupart des paysans sont occupés aux travaux des champs. Non sans peine l'intendant réussit à trouver deux chevaux qu'on attelle tout bonnement à un char à fumier dans lequel seront étendues quelques bottes de paille. C'est dans ce grotesque équipage que Mme Gérard est transportée jusqu'à l'entrée de Porrentruy. Les trois émigrés mettent pied à terre à l'approche de la porte Saint-Germain par laquelle ils pénètrent dans la ville à cinq heures du soir, après avoir presque continuellement cheminé depuis six heures du matin pour un trajet de quatre à cinq lieues.

Sales et poussiéreux, ils attirent les regards des curieux, entraînant même à leur suite quelques badauds¹. Un conseiller aulique du prince les aperçoit, reconnaît Mme Gérard et s'approche d'elle pour lui offrir son bras. Sous sa conduite, ils se rendent chez « M. Theubet, président »², parent de Mme Gérard. Mme Theubet est seule à la maison. Elle comprend immédiatement ce que signifie cette apparition, car l'écho des scènes de fureur qui se sont passées en Alsace a déjà précédé Mme Gérard et ses compagnons dans la capitale de la principauté.

Mme Gérard, exténuée de veilles et de fatigue, demande un bain de pieds et de quoi changer de toilette. A cet instant se présente le grand maire du bailliage d'Ajoie³ — que Mme Gérard connaissait aussi — venant notifier aux réfugiés l'ordre du gouvernement de quitter la ville sur-le-champ. Justement indignée, Mme Gérard se récrie contre une mesure aussi brutale, alléguant d'ailleurs qu'elle est en quelque sorte enfant de la ville, puisque sa mère y était née. Le grand maire s'excuse d'avoir à remplir une mission aussi pénible. Sur ces entrefaites arrive M. Theubet, qui ne peut comprimer un premier mouvement de désapprobation en apprenant la mesure de contrainte qu'on veut exercer à l'égard de Mme Gérard. Après un échange de propos avec le grand maire, il sort pour aller à la source et revient en assez peu de temps annoncer à Mme Gérard que, par condescendance envers elle, on lui permet de passer la nuit avec son fils à Porrentruy, mais à condition de quitter la ville le lendemain matin. La Cour n'eut pas à s'occuper de la personne de l'intendant, qui avait fait connaître qu'il repartirait incontinent pour Ferrette.

Retour à Ferrette de l'intendant, accompagné des abbés Mennweg et Bigenwald

A six heures du soir, l'intendant prend congé de Mme Gérard, qui lui témoigne son infinie reconnaissance. Il avait commandé une voiture sur laquelle montent également les deux abbés prénommés, désireux de se rendre eux aussi à Ferrette, chez leurs parents, en sa compagnie. Aucun obstacle jusqu'à l'approche du village de Levon-

1 Leur arrivée a été promptement divulguée dans toute la ville. Deux jeunes abbés, originaires de Ferrette, qui se trouvent au séminaire de Porrentruy, MM. Mennweg et Bigenwald, s'empressent auprès de l'intendant, qu'ils connaissent personnellement, pour avoir des nouvelles de leurs familles.

2 Qui était le « président » Theubet ? Deux hommes peuvent entrer en considération : *Jean-François*, de Saint-Ursanne, lieutenant de Son Altesse dans sa ville natale, et nommé conseiller aulique le 16 avril 1776, et *Pierre-François-Xavier*, né le 29 novembre 1754, mort le 2 septembre 1812, grand maire d'Ajoie, en 1803 président du tribunal de Porrentruy (lettre des Archives de l'Etat de Berne du 18 août 1955 à l'auteur de ce travail).

3 Le grand maire était alors François-Félix Delefilis.

court où on leur annonce que « tout était à feu et à sang » dans la ville de Ferrette. Les deux compagnons de route de l'intendant montrant une réelle anxiété, on prend le parti de retourner en arrière avec l'intention d'aller coucher à Miécourt. Mais, à la frontière, trois gardes armés du pays de Porrentruy s'avancent vers les voyageurs pour leur signifier qu'il est interdit de pénétrer sur les terres de l'Evêché. Les deux abbés se prévalent de l'incolat puisqu'ils ont leur demeure à Porrentruy. A force de parlementer, les gardes finissent par laisser entrer nos trois hommes, mais en les escortant jusqu'à l'auberge de Miécourt¹. Là, ceux-ci trouvent le commandant du poste qui veut à son tour leur faire passer la nuit au corps de garde, à moins qu'ils ne trouvent quelqu'un qui puisse répondre d'eux. Condition inexécutable, aucun des trois ne connaissant un habitant de l'endroit. Voici, d'après son propre récit, comment l'intendant se tira d'affaire : « Le bon génie me secourut. Il me vint souvenance que le curé du lieu avait un frère en France, M. Jean-Joseph Froté, receveur de l'abbaye des Bernardins à Lucelle, que je connaissais très bien. Je décline son nom, en me prévalant de sa connaissance. Par la plus heureuse des coïncidences, on me dit qu'il était en ce moment chez son frère le curé. Je lui envoyai de suite quelqu'un pour le prier de se donner la peine de passer à notre auberge. Il ne se fit pas attendre ; en moins de huit minutes, nous le vîmes arriver. Il suffisait de lui expliquer notre embarras. Il le fit cesser à l'instant, en tranquillisant pleinement la sollicitude du commandant, qui de son côté est devenu tout à fait bienveillant, en nous déclarant que nous pouvions en sécurité passer la nuit à l'auberge où personne ne nous inquiéterait, mais en nous engageant néanmoins à partir le lendemain dès le matin. »

Débarrassés de leurs surveillants, nos trois voyageurs se retirent pour aller se reposer dans d'assez mauvais lits en recommandant à l'aubergiste de leur faire préparer de bon matin du café. Dès le point du jour — vendredi 31 juillet —, on vient les avertir que le café est prêt. A la vue du liquide sale et nauséabond qui leur est servi, l'intendant se contentera d'un bol de lait. Ses compagnons sont moins difficiles que lui ; ils font honneur à ce prétendu café. Puis on part à pied en direction de Lucelle. Parvenus à la hauteur de Scholis, MM. Mennweg et Bigenwald sont en proie à de violentes coliques qui les obligent de ralentir leur marche. En entrant à Ligsdorf, ils aperçoivent de loin des chariots attelés dans les rues, chargés d'effets mobiliers, qu'on avait sauvés et qui reprennent le chemin de Ferrette. On leur offre de tous côtés place sur ces voitures ; ils acceptent avec reconnaissance.

1 Il n'existait, semble-t-il, qu'une seule auberge au village. Nous savons qu'en 1918 une concession fut accordée à la veuve Froté pour l'exploitation d'une taverne avec enseigne « Au double Aigle », et qu'elle a été confirmée en 1827 en faveur de son fils François Froté.



Le château de Ferrette après 1789

Arrivé à Ferrette, l'intendant se rend tout droit au foyer de l'incendie. Profonde est sa stupeur en voyant les ruines et les décombres de la belle habitation qu'il avait quittée à peine trente-six heures auparavant. Deux compagnies d'infanterie, détachées de la garnison d'Huningue, occupent la ville, donnant, par leur présence, toute sécurité aux habitants.

M. et Mme Gérard se retirent à Huningue

Ayant vraisemblablement pu séjourner une semaine dans le pays d'Ajoie, où le bailli l'avait rejointe, Mme Gérard, à son tour, revint à Ferrette. Le projet de quitter cette ville était définitivement arrêté. M. et Mme Gérard se retirèrent à Huningue, où le bailli possédait un appartement, comme sub-délégué du procureur du Roi, après avoir récupéré tout ce qui avait été mis à l'abri, quantité d'objets volés et, à environ quatre pieds de profondeur, la somme de douze mille francs en pièces de six francs, agglutinées les unes aux autres, qui avait été cachée par l'intendant dans le cabinet de M. Gérard. Avant de s'enfuir, l'intendant avait encore pu jeter toute l'argenterie dans le puits du château ainsi que beaucoup d'objets de valeur (tabatière, tableaux de famille, notamment). La grande partie de ces biens échurent en partage au commandant Gérard, à Belfort, hérités ensuite par Jeanne Landolt et son frère Rodolphe.

La veuve de J.-J. Froté avait eu pour sa part six couverts aux armes de Ferrette ; une pendulette et candélabres de Sèvres ; une tasse à bouillon, en vermeil, don des princes de Monaco à la femme du bailli Gérard, actuellement en la possession personnelle de Mme Joseph Beuret.

Avaient-ils plusieurs enfants ?

Voici terminé le résumé des lettres écrites par l'intendant. La relation de l'incendie de Ferrette en 1789 mentionne uniquement le petit Alexandre, « fils cadet » du bailli Gérard, que l'intendant hissa sur ses épaules pour traverser le ruisseau rencontré près de Bonfol sur le chemin de l'exil. Alexandre devait donc avoir tout au moins un frère aîné. Où était-il lorsque les révolutionnaires mirent le feu à la maison de son père ?

Nous avons cherché à élucider ce problème. La clé de l'énigme nous fut fournie d'abord par une bonbonnière datant de 1784¹ et portant une jolie signature, qui représente Mme Gérard, femme du grand bailli de Ferrette, entourée de ses trois enfants. L'aîné, un

1 Cette bonbonnière provenait de la succession du commandant Alphonse Gérard.

garçon, paraît avoir une douzaine d'années. Il est en tenue de collégien. A cette époque, la noblesse d'Alsace avait coutume d'envoyer ses fils au collège de Bellelay, institution inaugurée par l'abbé de Luce le 1^{er} novembre 1772, quelques mois avant la bulle papale supprimant l'ordre des jésuites. Il n'est donc pas trop hardi de supposer que M. Gérard, bailli des villes du comté de Ferrette, avait confié l'instruction et l'éducation de son fils aîné aux prémontrés de l'Evêché. Au surplus, un examen attentif du portrait qui figure ci-dessus permet de reconnaître l'uniforme de cette abbaye. A la fin de juillet 1789, l'aîné de la famille, qui pouvait être âgé de dix-sept ou dix-huit ans,



Mme Gérard, femme du grand bailli de Ferrette,
entourée de ses enfants

se trouvait donc très probablement au pensionnat de Bellelay. Les deux autres enfants que Mme Gérard entoure tendrement de ses bras sont encore des bébés jouant sur les genoux de leur mère avec un tambourin. L'un d'eux est le petit Alexandre qui, cinq ans plus tard, fuyait à Porrentruy après l'incendie de la maison baillivale avec sa mère et le vaillant intendant. Nous ignorons quelle fut ensuite sa destinée. L'autre enfant serait-il mort entre les années 1784 et 1789 ? Mystère. Mais comment retrouver les traces de l'aîné des trois enfants ?

Aux archives de l'état civil de Porrentruy

Les lettres de l'intendant ni l'introduction du doyen Folletête ne nous ont renseigné sur la personne du bailli Gérard. Le problème

qui nous préoccupe est de savoir s'il existe des rapports de parenté entre lui et les deux Belfortaines, Louise et Clémentine Gérard, qui épousèrent au milieu du dix-neuvième siècle deux Bruntrutains : J.-J. Froté, originaire de Miécourt, et Alex. Friche, originaire de Vicques. Le commandant Gérard, leur frère, est-il issu de la famille du bailli ? Quel serait, d'autre part, le lien de parenté entre le commandant Gérard, mort célibataire, et la personne décédée dont l'office généalogique de Paris se garde pour l'instant de révéler l'identité ?

Si nous nous adressions à l'officier d'état civil de Porrentruy, qui a certainement dû lui fournir des extraits d'actes de naissance, de mariage ou de décès ? C'est en effet par ce fonctionnaire¹ que nous apprîmes que le 17 mars 1883, à huit heures du soir, était décédée à Porrentruy, dans la maison qu'elle possédait à la rue du Marché², Mme Eléonore-Marie Gérard, originaire de Ferrette, née le 21 février 1803, fille de Joseph-Alexandre Boltz et de Marie-Anne Sens, veuve de Jean-Louis Gérard, inspecteur des forêts de Ferrette.

Qui était Jean-Louis Gérard ? Serait-il peut-être l'aîné des fils du bailli Gérard, c'est-à-dire le frère du petit Alexandre venu chercher refuge à Porrentruy avec sa mère le lendemain de la destruction du château de Ferrette ? Sur la miniature de 1784 qui représente Mme Gérard entourée de ses trois enfants, l'aîné des fils laisse apparaître une douzaine d'années. Est-il devenu le mari de Mlle Boltz, née en 1803 ? Cette hypothèse, si audacieuse qu'elle puisse paraître, ne saurait être rejetée *a priori*. Il arrive parfois qu'un homme mûr épouse une jeune fille accusant une différence d'âge de plus de trente ans.

Le fait que la veuve de l'inspecteur des forêts de Ferrette fût venue habiter Porrentruy à la rue du Marché qui — remarquons-le — portait autrefois le nom de Grand-rue où la grand-mère maternelle de la femme du bailli Gérard possédait un immeuble, permettait d'ailleurs de présumer que l'inspecteur des forêts devait être issu du grand bailli.

Pour pénétrer l'énigme, il suffisait de posséder l'acte de mariage ou l'acte de décès de l'inspecteur des forêts.

A la mairie de Ferrette

A cet effet, nous nous adressons d'abord à la mairie de Ferrette. Par memorandum orné des armoiries de la famille de Ferrette qui, nul Jurassien ne l'ignore, ont pour pièces principales deux poissons connus dans le code héraldique sous le nom de bars (elles se blasonnent comme suit : *De gueules à deux bars d'or adossés, courbés et posés en pal*), et portant en suscription d'un côté *Ville de Ferrette (Haut-Rhin)* et de l'autre *Le maire de Ferrette*, on nous répond dans

1 Communication de M. Xavier Billieux, du 12 juin 1936 (extrait du registre des décès, vol. 11, p. 184, n° 43).

2 Aujourd'hui rue Pierre-Péquignat.

la langue de Gœthe que les noms de Gérard et de Boltz ne figurent dans aucun des registres de la ville. Le greffier de la mairie nous fait au surplus remarquer qu'avant 1870 il n'y avait pas d'inspecteurs à Ferrette, mais seulement des sous-inspecteurs forestiers. Les inspecteurs avaient, prétend-il, leur résidence à Altkirch. Il nous conseille donc de nous adresser à la mairie de cette ville. Et au cas où elle ne pourrait nous fournir les actes d'état civil concernant Jean-Louis Gérard, M. le greffier estime qu'il faudrait s'enquérir auprès de la Direction générale des Eaux et Forêts à Paris.

A la mairie d'Altkirch

Nous écrivons donc le 6 juillet 1936 à la mairie d'Altkirch, qui nous répond le surlendemain par une lettre libellée en français et signée d'une main de magistrat : celle de l'adjoint au maire. Nouvelle déception : le nom de Gérard ne figure pas sur les registres de l'état civil. Le personnel de la mairie a cependant pris la peine de remonter jusqu'à l'année 1800 ! M. l'adjoint nous conseille de nous adresser à « Monsieur le Maire de Ferrette où se trouve encore aujourd'hui l'Inspection des forêts ».

A la Direction générale des eaux et forêts

Que faire ? Nous suivons la voie indiquée par le greffier de la mairie de Ferrette le 3 juillet 1936, et le 29 du même mois nous recevons du directeur général des eaux et forêts une lettre nous avisant qu'il n'existe dans les dossiers de l'administration aucun renseignement sur M. Gérard, inspecteur des forêts à Ferrette. M. le directeur général veut bien ajouter : « Vous pourriez utilement vous adresser aux Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois (Paris 3^e) où sont déposés les dossiers anciens du personnel des Eaux et Forêts ».

Allons donc frapper à la porte des Archives nationales ! Il n'est pas encore permis de se donner au diable. Du ministère de l'agriculture, nous passons ainsi à celui de l'éducation nationale. Le premier a mis vingt jours pour nous répondre. Treize suffiront au second pour effectuer les recherches nécessaires. Au nom du directeur des archives en congé, le conservateur délégué nous fait connaître qu'aucun des dossiers du personnel ne se rapporte à la période à laquelle M. Jean-Louis Gérard a pu prendre sa retraite. Il ajoute au surplus : « La Direction des Eaux et Forêts dépendait encore, en 1870, du Ministère des finances et ses archives ont dû être détruites, avec celles de ce ministère, dans l'incendie de 1871 ».

Décidément, tout ce qui touche aux Gérard est voué au feu et à la destruction. En 1789, Ferrette. En 1871, Paris.

Nous nous trouvons donc dans l'impossibilité de savoir où et quand est né Jean-Louis Gérard. Le lieu et la date de son mariage nous sont aussi inconnus.

Grâce à un hasard quasi providentiel, le secret nous fut révélé par un ami du commandant Gérard, sous-lieutenant d'artillerie pendant la guerre de 1870 et dont quelques personnes âgées de la ville de Porrentruy — où son arrivée en uniforme faisait chaque fois sensation — conservent encore le vivant souvenir.

Une heureuse découverte : notice sur la famille Gérard

En 1936 vivait à Miécourt une vieille demoiselle, Eugénie Petignat, qui avait été en service de longues années chez le commandant Alphonse Gérard, frère de Louise et de Clémentine Gérard. C'est à elle que nous nous adressons pour nous aider à remonter plus haut dans l'ascendance des Gérard. Quelle ne fut pas notre joie de recevoir à titre gracieux le « Bulletin de la Société belfortaine d'émulation », N° 29, de l'année 1910, volume de près de deux cents pages, contenant une étude intitulée : La famille Gérard et l'incendie de Ferrette en 1789, par Ferdinand Scheurer, secrétaire général de la dite société. C'est ainsi que nous apprîmes le nom de l'intendant : Alexandre Moll, né à Eschentzwiller près de Mulhouse en 1767, mort à Colmar en 1841. Il avait donc vingt-deux ans lorsqu'il accompagna Mme Gérard dans sa fuite précipitée à Porrentruy. Sous Louis XVIII, de 1815 à 1823, il fut député du Haut-Rhin, puis nommé directeur des contributions directes de ce département.

A la question « Qui était cet intendant ? » posée par le doyen Folletête en 1926, quelqu'un à Porrentruy même aurait pu répondre aisément : Virgile Chavanne¹, qui possédait un tirage à part de l'étude de F. Scheurer, sur la page de garde duquel figurait cette mention : *Le Commandant Alphonse Gérard à Virgile Chavanne, son neveu par alliance. Belfort 1910.*²

Virgile Chavanne, rédacteur du journal « Le Jura », directeur de la société anonyme de ce nom, membre ou président de nombreuses commissions communales et cantonales, était bien trop absorbé par son labeur quotidien pour se vouer à des recherches historiques. Il avait certainement lu avec un vif intérêt la publication de F. Scheurer, mais en 1926 se souvenait-il encore du nom de l'intendant du bailli Gérard ? On peut en douter. Au surplus, nous présumons que ses multiples occupations ne lui permirent pas d'accorder une attention soutenue à l'opuscule de M. le doyen Folletête. Et puis son oncle, le commandant Gérard, avec lequel il avait été si longtemps en rela-

1 Virgile Chavanne (1857-1933) avait épousé le 15 avril 1890 en premières noces Emilie Froté, fille du préfet de ce nom. Il eut de ce mariage quatre enfants : une fille et trois garçons.

2 Cet extrait du Bulletin de l'année 1910 nous a été communiqué par Mme Joseph Beuret, fille de Virgile Chavanne, en juillet 1955 ; elle a mis en outre à notre disposition des documents et photographies avec une amabilité dont nous sommes heureux de la remercier ici.

tions épistolaires et qu'il recevait fréquemment chez lui, était mort huit ans auparavant (à Thonon, où il se réfugia pendant la guerre de 1914-1918).

F. Scheurer avait pris connaissance chez son ami, le commandant Gérard, d'une copie de la relation de l'incendie du château de Ferrette par l'intendant Alexandre Moll. Il avait pensé que ces lettres présenteraient un intérêt spécial pour la Société belfortaine d'émulation, dont le but est de faire revivre les souvenirs de la région, mais il se borna à n'en donner qu'un résumé, quand il apprit qu'une publication en avait déjà été faite par l'abbé Zimberlin, curé de Biederthal, dans la *Feuille d'annonces de Thann*, du 26 avril au 9 août 1862, et qu'elles avaient, de plus, été rééditées, en 1868, chez J. Bœhrer, imprimeur à Altkirch, dans un livre intitulé « Le Comté de Ferrette », de Charles Goutzwiler, secrétaire en chef de la mairie de Colmar¹. Notons ici que les originaux de ces lettres ont disparu depuis la mort de l'abbé Zimberlin.

A la suite de la lecture des lettres d'Alexandre Moll, Ferdinand Scheurer eut la curiosité de rechercher quelques renseignements sur la famille du grand bailli de Ferrette, M. Gérard, qui lui semblait avoir occupé une situation en vue dans le pays.

Sur le conseil du commandant Gérard, il écrivit à l'un de ses petits-neveux, M. de Sury, qui lui remit une notice sur la famille Gérard². M. Scheurer s'empressa de la publier à la suite de son article narrant brièvement la fuite de Mme Gérard.

Nous connaissons désormais le prénom du bailli Gérard : Jean-Claude, né à Masevaux en 1732, anobli en décembre 1783. Il était donc candidat au sexagénat quand il se réfugia en Suisse en 1789. Par ses deux frères, diplomates éminents, qui remplirent successivement la fonction de « premier commis » — nous dirions aujourd'hui secrétaire général — au ministère des affaires étrangères et négocièrent avec Franklin l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, il était sans doute informé très exactement de la gravité des convulsions qui agitaient les diverses régions du royaume. Peu de temps après avoir pris domicile à Huningue à la suite de l'incendie de sa maison,

1 Le « petit » Goutzwiler, volume de 114 pages, 2^e édition, qu'a bien voulu nous confier Mlle Léonie Vogelweid, conservateur du Musée de Ferrette, et qui porte l'ex-libris de son père, ne reproduit pas les lettres de l'intendant Moll. Il contient, en revanche, une description du château de Ferrette pourvu de deux entrées, trois cours et trois corps de bâtiments : 1^o le *château supérieur*, renfermant six salles et onze chambres ; 2^o la *maison du bailli*, contenant quatre salles, sept chambres, deux cuisines, une écurie pour y loger trois chevaux, un cabinet de bain, une cave et des greniers pour y serrer le gain ; 3^o la *maison des chevaliers*, qui n'a qu'une salle et une chambre sur lesquelles se trouvent des greniers.

Nous remercions Mlle L. Vogelweid de nous avoir communiqué la photographie de deux petites toiles, propriété de sa famille, représentant le château avant et après l'incendie de 1789.

2 Notice rédigée par Mme de Sury, arrière-petite-fille du bailli.

il fut appelé à remplir les fonctions de procureur du Roi à Belfort. Mais voici que la France devient une République. Gérard vivra dans la retraite jusqu'à ce que le Premier Consul le rappellera aux affaires en lui confiant à la fois la mairie de Belfort — son acte de nomination est daté du 14 du mois de floréal, an VIII — et la présidence du Conseil général du Haut-Rhin, à la création de ce corps. Il mourut en 1809, âgé de soixante-dix-sept ans.

Jean-Louis : fils aîné du bailli Gérard

Jean-Louis, le fils aîné du bailli Gérard, qui portait en 1784 l'uniforme du collège de Bellelay et qui se réfugia en 1792, avec ses professeurs et ses condisciples, mis en fuite par l'approche des troupes françaises, auprès de la famille de Sury, à Soleure¹, était né en 1772. A vingt ans, il est nommé commissaire des guerres. Il passe plus tard dans l'administration des Eaux et Forêts et devient inspecteur. Il était encore jeune lorsqu'il épousa, en premières noces, Mlle Verneur, dont il eut deux enfants : Louis-Edouard² et Caroline. Il épousa en deuxièmes noces Mlle Boltz, qui lui donna, en dépit d'une très grande différence d'âge, cinq enfants : deux fils, Louis et Alphonse, et trois filles. Il mourut presque octogénaire à Belfort en 1851.

Deux filles de Jean-Louis Gérard épousent des Jurassiens

Trois filles étaient nées de son second mariage : Clémentine, Louise et Camille. L'aînée épousa M. Friche, professeur, et par la suite directeur de l'école normale des instituteurs du Jura. La seconde devint en 1853 l'épouse de Joseph-Joachim Froté³, nommé cinq ans plus tard préfet de Porrentruy. La cadette resta célibataire.

Rappelons les prénoms des deux fils du second lit : Louis et Alphonse.

Louis fit, à l'instar de son père, sa carrière dans les Eaux et Forêts. Il mourut en 1905, laissant seulement deux filles.

1 Dès le mois de mai 1792, le pensionnat de Bellelay trouva asile dans le château de Waldeck, appartenant à la famille de Sury-de Besenval. Au mois de mai 1797, il est ramené à Bellelay, dont l'abbaye est envahie par les troupes françaises le 15 décembre suivant.

2 Louis-Edouard Gérard, né en 1796, est nommé à l'âge de vingt-huit ans procureur du roi à Strasbourg. En 1840, on lui confie la charge de président du tribunal de cette ville. Il avait pris pour femme Mlle Triponé, de Belfort ; il en eut trois filles, dont l'une épousa M. de Sury d'Aspremont, descendant d'une ancienne famille noble de Soleure. Il n'a pas repris, après l'abolition des lois révolutionnaires, la particule que son père et son grand-père avaient ajoutée à leur patronyme ensuite de leur anoblissement.

3 Petit-fils de Jean-Joseph Froté, procureur fiscal de l'abbaye de Lucelle, sous la protection duquel s'était placé en 1789 l'intendant du bailli Gérard lors du passage de la frontière à Miécourt.

Son frère puîné, Alphonse, partit jeune pour le Mexique. Revenu en France en 1870, au moment de la guerre franco-allemande, il s'engagea dans l'artillerie et, nommé sous-lieutenant, servit dans une des batteries du château pendant le siège de Belfort. Envoyé ensuite à Paris, pendant la Commune, sa brillante conduite lui valut la croix de la Légion d'honneur à l'âge de vingt-quatre ans. Resté dans l'armée, il fit la campagne du Tonkin avec le grade de capitaine. Plus tard, nommé commandant et officier de la Légion d'honneur, il prit sa retraite et revint se fixer à Belfort. Il mourut en 1918 sans postérité. Avec lui s'éteignait donc le dernier descendant mâle de la branche aînée des Gérard.¹



Alexandre Friche
né en 1825, mort à Porrentruy en 1906

Les armoiries des Gérard

Après l'incendie du château de Ferrette par les révolutionnaires de 1789, un grand nombre d'objets volés furent, comme on le sait, découverts dans les propriétés avoisinantes, où ils avaient été cachés provisoirement. D'autres avaient été sauvés et mis en lieu sûr par les fidèles domestiques du bailli Gérard. Parmi ces objets se trouvaient la bonbonnière qui nous fut d'un secours si précieux pour établir la filiation des Gérard, et un couvert d'argent armorié. Remarquons que les pièces du couvert portent des armoiries doubles : celles du bailli Gérard et vraisemblablement celles des Taiclet (il est en effet permis de présumer que, comme son collègue de Ferrette, le bailli Taiclet, de Delle, père de Mme Gérard, avait également été

¹ Le frère aîné de Jean-Claude était mort sans laisser de postérité.

anobli par Louis XVI). Selon le règlement d'armoiries dressé par Ch. d'Hozier, en sa qualité de juge d'armes de France, pour Jean-Claude Gérard, le 9 décembre 1783, les armes de ce dernier se blasonnent ainsi : d'argent, à quatre tourteaux de gueules posés 2 et 2, l'écu timbré d'un casque de profil, orné de lambrequin d'argent et de gueules. Sur les couverts d'argent retrouvés à Ferrette, les armes du bailli Gérard sont surmontées d'une couronne comtale. Avait-il donc reçu du roi de France le titre de comte ? Il faut l'admettre. Un fait est en tout cas certain : son neveu, François-Maximilien de Gérard



Joseph-Joachim Froté
né à Miécourt le 19 mars 1821,
mort à Porrentruy le 6 décembre 1879

de Rayneval, qui fut nommé en 1825 ambassadeur à Rome et en 1829 à Vienne, après avoir dirigé pendant quelques mois le ministère des affaires étrangères, se vit conférer la même année par Charles X, en récompense de ses longs et éminents services, le titre de comte et le grand cordon de la Légion d'honneur.

La révélation du droit héréditaire

Nos recherches personnelles avaient abouti à une découverte intéressante : le décès à Porrentruy, à l'âge de quatre-vingts ans, de

la veuve de Jean-Louis Gérard, inspecteur des forêts, originaire de Ferrette, née Eléonore Boltz. Dès cet instant, nous eûmes le sentiment que Jean-Louis devait être le fils du bailli de Ferrette. Ce sentiment se changea vite en certitude lorsque l'étude de Ferdinand Scheurer nous apprit que les Gérard étaient d'origine lorraine et non pas alsacienne, que le bailli Gérard et ses trois frères étaient nés à Masevaux et qu'aucun de ces derniers n'avait jamais habité Ferrette.

C'était donc vraisemblablement par suite du décès d'une parente de Mme Gérard-Boltz qu'un droit de succession s'était ouvert au profit de ses arrière-petits-enfants. En effet, en novembre 1936, l'Office généalogique de Paris consentait à révéler le nom de la personne défunte : Mlle Claire-Marie Boltz, en son vivant domiciliée à Liège (Belgique) et qui était décédée, presque centenaire, le 8 janvier précédent. L'Office ajoutait : « La succession est assez importante et paraît comporter plusieurs dizaines de mille francs, mais la part de chaque intéressé sera minime, les héritiers étant nombreux. » Ils étaient effectivement une trentaine, disséminés en France, en Suisse, en Belgique et en Colombie, dont dix avaient refusé de donner procuration à l'Office. Des précisions furent fournies par la suite aux héritiers qui avaient accordé un blanc-seing : la défunte, née à Carouge (Suisse) en 1840, était la fille de Germain Boltz, de Belfort, et la nièce de la veuve Gérard décédée à Porrentruy en 1883.

Huissiers, notaires, avoués s'affairèrent autour de cette succession, dont l'actif net, composé essentiellement de titres, s'élevait à quelque deux cent mille francs belges. La liquidation eut lieu le 7 juin 1937. La part de chacun des héritiers fut modique. Les uns avaient fait le voyage de Paris pour prendre langue avec les directeurs de l'Office généalogique, d'autres celui de Liège pour se renseigner auprès du notaire chargé de la liquidation. Un second notaire avait été commis par la première chambre du tribunal civil de première instance de Liège « pour représenter les parties absentes, défaillantes ou récalcitrantes qui ne comparaitraient pas, toucher leur part, en donner quittance et signer tous actes pour parvenir à une complète et entière liquidation ».

Nous avons pensé qu'il valait la peine, reliant le présent au passé, de rappeler la fuite à Porrentruy, à l'aube de la Révolution française, de la femme du dernier bailli de Ferrette.

Porrentruy et Ferrette, deux petites villes sœurs, adossées aux premiers contreforts de la chaîne du Jura, à l'abri de châteaux seigneuriaux construits, l'un sur le flanc d'une colline, l'autre sur un roc dominant, anciennes capitales de pays féodaux, riches en histoire...

BIBLIOGRAPHIE

- Histoire des Comtes de Ferrette*, par A. Quiquerez, Montbéliard, 1863.
- Le Comté de Ferrette*, par Charles Goutzwiler, 2^e édition, Altkirch, 1868.
- Histoire de l'ancienne abbaye de Bellelay*, par P.-S. Saucy, Porrentruy, 1869.
- Porrentruy sous le conseil de régence en mai 1792*, rapport inédit de l'avocat Schepelin, avec notes historiques, par Xavier Kohler, conservateur des archives de l'ancien Evêché de Bâle à Porrentruy, Imprimerie et lithographie de Victor Michel, Porrentruy, 1869.
- Ferrette et ses environs*, guide du touriste dans le Jura alsacien, avec des notices historiques sur le Château, la Ville et le Pays de Ferrette, par H. Vogelweid, Altkirch (non daté, postérieur à 1891, mais antérieur à 1907).
- La famille Gérard et l'incendie de Ferrette en 1789*, par Ferdinand Scheurer, extrait du « Bulletin de la Société belfortaine d'Emulation », n^o 29, Belfort, 1910.
- Relation du pillage et de l'incendie de la maison du Bailli Gérard à Ferrette le 30 juillet 1789*, par l'Intendant du Bailli, publiée par E. Folletête, curé-doyen de Porrentruy, chanoine de la Cathédrale de Soleure, Porrentruy, 1926.
- La famille Gérard et l'incendie du Château de Ferrette en 1789*, étude publiée dans le « Démocrate » de Delémont, Nos des 14, 20, 24 et 28 octobre 1936, sous les initiales E. F.